



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240320-B20240319_17_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le onze mars sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, David ROBINET,

Absent avec procuration : Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Était excusé : Denis BAUR

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 10

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



17. Objet : Manifestation sportive communautaire - Association Running Boust : demande de subvention pour l'organisation du Trail des Romains

L'association Running Boust sollicite une subvention communautaire dans le cadre de l'organisation d'une épreuve de course à pied nommée « Trail des Romains » qui se déroulera le 18 mai prochain.

Ce trail est composé de 2 épreuves dont les distances sont de 8 et 25 kilomètres ainsi qu'un parcours gratuit pour les enfants. Deux ravitaillements seront proposés.

La course nature se déroule dans les bois de Boust et Hettange-Grande. Le parcours mettra en valeur les éléments du patrimoine historique de la commune de Boust.

L'association compte accueillir 400 participants adultes des trois pays voisins. Une partie des recettes liées à cette manifestation sera reversée à l'association VIP à Illange qui se bat contre la maladie de CHARCOT. Le Trail des Romains sera festif avec différentes ambiances musicales sur le parcours.

Chaque participant des deux courses ainsi que les enfants inscrits seront tous récompensés.

Le budget prévisionnel équilibré présenté par l'association Running Boust pour l'organisation de cette manifestation sportive s'élève à 8 998,28 €. La CCCE est sollicitée à hauteur de 5 646,28 € représentant 62,75 % du budget prévisionnel.

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010, modifié par délibération n° 17 du Conseil communautaire du 7 novembre 2023,

Considérant que cette manifestation organisée par une association sportive est reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant que le représentant légal de l'association déclare que l'association a souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 28 février 2024

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention de 5 646,28 € à l'association sportive « Running Boust » au titre des projets de clubs pour l'organisation de cette manifestation sportive,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour :	10
Abstention :	0
Contre :	0

Fait à Cattenom, le 20 mars 2024

Le Président,

Michel PAQUET

